

# Règlement Challenge BIP - GLR Cheval Liberté

## 1. PRÉAMBULE ET OBJECTIF

Dans le cadre du concours Bonneau International Poney, organisé sur le site du Grand Parquet du 5 au 8 mai 2023, un Challenge est mis en place en parallèle du week-end de compétition.

## 2. MOYENS

a) 10 niveaux d'épreuves proposés :

- × Poney 3
- × Poney 2C
- × Poney 2D
- × Poney 1C
- × Poney 1D
- × Poney Élite C
- × Poney Élite D
- × As Poney 2C
- × As Poney 2D
- × As Poney 1
- × Poney E 1
- × Poney E 2
- × Poney E 3

b) Prix et récompenses

Gagnant **Challenge GLR X BIP** : prêt d'un van Cheval Liberté pendant une année

La remise des prix pour le **Challenge GLR X BIP** se fera le dimanche soir du week-end de compétition à l'issue des épreuves. Les trois clubs ayant remporté le plus de points à l'issue du **Challenge GLR X BIP** seront récompensés par la dotation proposée ci-dessus.

La présence des cavaliers et coach récompensés est obligatoire afin de se voir remettre leurs prix. La remise des prix se tiendra en présence d'un membre du comité d'organisation et les cavaliers devront obligatoirement être en tenue de concours.

## 3. DÉROULEMENT DU CHALLENGE

Le **Challenge GLR X BIP** est ouvert aux cavaliers des centres équestres engagés sur le concours Bonneau International Poney N°2387429 dans les épreuves ci-dessus.

Le classement s'effectue sur les 3 jours de compétitions. Le classement provisoire sera affiché chaque jour à l'issue des épreuves. A l'issue du dernier jour de concours, un classement général aura lieu pour tous les cavaliers ayant participé au Challenge.

En cas d'égalité de points, le meilleur résultat lors des épreuves du dimanche déterminera le classement final.

Sur l'ensemble de l'événement et dans l'enceinte du site de la compétition, tous les participants se doivent d'être bienveillant et respecter l'intégrité morale et physique de son équidé et des concurrents. Un participant ayant un comportement jugé inapproprié vis-à-vis de sa monture pourra être exclu immédiatement de la compétition par les organisateurs.

#### **4. PARTICIPATION CAVALIERS**

Les clubs participants au Challenge doivent engagés au nom de leur club, au minimum deux cavaliers sur au moins deux épreuves du concours.

#### **5. CALENDRIER DU CHALLENGE**

- Vendredi 5 mai 2023
- Samedi 6 mai 2023
- Dimanche 7 mai 2023

#### **6. MODE D'ATTRIBUTION DES POINTS POUR LES CAVALIERS**

Les 8 premiers cavaliers de chaque épreuve marquent des points. L'attribution des points se fait comme ci-dessous pour l'ensemble des épreuves :

- × 1er cavalier 80 points
- × 2ème cavalier 70 points
- × 3ème cavalier 60 points
- × 4ème cavalier 50 points
- × 5ème cavalier 40 points
- × 6ème cavalier 30 points
- × 7ème cavalier 20 points
- × 8ème cavalier 10 points

Un cavalier participant à deux catégories d'épreuves la même journée, pourra cumuler des points pour son club. Un cavalier peut donc participer au Challenge avec plusieurs poneys ou dans plusieurs catégories d'épreuves.

Le calcul des points des clubs s'effectue sur tous les niveaux d'épreuves cités ci-dessus. Les points s'additionnent d'une catégorie à une autre, avec l'ensemble des cavaliers du club engagés sur le week-end. L'ensemble des points gagnés sur ces niveaux d'épreuves seront pris en compte pour le classement final.

Le classement s'effectue par addition des points de chaque cavalier inscrit dans le **Challenge GLR X BIP** sur leur classement de leur club pour les épreuves engagées.

Le classement final s'effectue par l'addition des points des cavaliers sur les différents niveaux d'épreuves et s'additionne aux résultats de tous les cavaliers engagés sous le même club.

#### **7. CONTACTS**

Pour toute information complémentaire, je vous invite à nous contacter à l'adresse suivante :

**events@amc-concours.fr**

Vous serez informé de toute modification de ce règlement.